

**Procès-verbal de la deuxième réunion du
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)
le mardi 10 décembre
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

Monique Aubin-Gagné	Conseillère scolaire
Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance
Réjeanne Dénomme	Professeure, Collège Boréal et vice-présidente du Comité
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants
Raymond Joanisse	Conseiller scolaire
Bryanne Laurin	Autisme Ontario
Nicole Cousineau	Association du Syndrome de Down de Sudbury

Absences motivées :

André Crépeau	Services canadiens de l'ouïe et président du Comité
Lise Montpellier	Service central d'admission de navigation NEO
Ginette Roberge	Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne
Krista Cotie	Boussole
Natalie Johnston	Boussole

Membre du personnel :

Chantal Lafleur	Directrice du Service spécialisé à l'élève
Tracy Rossini	Directrice exécutive de l'apprentissage

Observateur :

Stéphane Coutu	Représentant de la FÉESO
----------------	--------------------------

Invitée :

Maryse Barrette	Surintendante d'affaire et de finances
-----------------	--

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Nicole Cousineau, propose, appuyée par Mme Sylvie Courchesne, que l'ordre du jour de la première rencontre du 10 décembre 2024 soit adopté.

Adoptée

2. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion du 8 octobre 2024

Mme Nicole Cousineau propose, appuyée par Mme Sylvie Courchesne, que le procès-verbal de la deuxième rencontre du 8 septembre 2024 soit adopté.

Adoptée

3. Affaires découlant du procès-verbal

Item traiter au numéro 6

4. Mise à jour du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

→ Plan d'accessibilité

Mme Barrette, Surintendante des affaires et des finances, présente l'ébauche du Plan d'accessibilité, avec peu de changements, à l'exception de la suppression de l'annexe 4 concernant les résultats de l'audit sur l'accessibilité. Le ministère effectuera des visites dans les écoles pour évaluer leurs besoins, et un nouveau tableau sera élaboré une fois les recommandations reçues. Mme Barrette passe en revue le Plan et détaille toutes les initiatives. La prochaine révision est prévue pour 2028.

M. Joannis demande si toutes les nouvelles constructions respectent les critères d'accessibilité. Mme Barrette confirme que oui, un architecte s'assure toujours du respect de ces critères. Mme Lafleur ajoute qu'elle effectue des suivis avec le service des bâtiments lorsque des élèves ayant des besoins particuliers nécessitent des modifications spécifiques.

Mme Cousineau demande si le personnel ou les parents remplissent un questionnaire sur l'accessibilité. Mme Barrette indique que cela n'a pas encore été fait, mais qu'il est en discussion pour être mis en place.

→ Nomination de la présidente et le vice-président du CSC Nouvelon pour l'année scolaire 2024-2025

Mme Lafleur partage le communiqué du conseil avec la Nomination de la présidente, Mme Suzanne Salituri et le vice-président M. Marcel Montpellier du CSC Nouvelon pour l'Année scolaire 2024-2025.

5. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève :

- Mise à jour des évaluations psycho éducationnelles 2023-2024

Mme Lafleur présente une mise à jour des évaluations : 135 évaluations ont été réalisées, avec l'aide de deux psychologues du CÉNO pour 13 évaluations supplémentaires, portant le total à 148 évaluations. De plus, 132 consultations ont été offertes dans nos écoles. Bien qu'une psychométricienne soit en congé de maternité, un plan a été mis en place pour assurer la continuité du processus.

- Mise à jour de la Somme liée à l'incidence spéciale (SIS) pour 2024-2025

Mme Lafleur présente le formulaire et le processus utilisés pour le financement. Deux sondages ont été réalisés concernant le nombre d'élèves affectés par l'incidence spéciale. Le sondage de juin 2024 a révélé que 6,67 % des élèves EED ont été identifiés comme ayant de grands besoins, tandis qu'en octobre 2024, ce taux a augmenté à 7,13 %. Mme Lafleur a rédigé une lettre au ministère pour expliquer les facteurs ayant contribué à cette hausse significative des besoins.

M. Coutu demande à Mme Lafleur si elle connaît le taux des autres conseils, mais elle précise qu'elle n'a pas accès à ces chiffres et ne dispose pas de statistiques comparables.

Mme Rossini ajoute que nous avons plusieurs classes distinctes comparativement aux autres conseils, et ceci pourrait contribuer au taux d'élèves affectés par l'incidence spéciale.

6. Mise à jour du ministère de l'Éducation

- Soumission du formulaire de collaboration communautaire au CCMEED par le CSC Nouvelon

Mme Lafleur explique les enjeux qu'elle a soulevés auprès du ministère dans son formulaire. Elle partage également les pratiques gagnantes de notre conseil, ainsi que les défis identifiés et les solutions proposées. Elle présente aussi les suggestions qu'elle a soumises au ministère.

M. Joannis demande si on pourrait ajouter le manque de financement PPEC aux défis.

- Lettre au MEO par le CODELF (Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française)

Mme Lafleur partage que le CODELF a aussi acheminé une lettre au sujet de

l'élimination des coupures de service en orthophonie.

→ Lettre au MÉO

Mme Lafleur présente la lettre rédigée en réponse au ministère de l'Éducation et demande si des recommandations ou modifications doivent être apportées avant son envoi. M. Joanisse exprime son appréciation du ton direct de la lettre et souhaite recevoir une réponse plus précise de la part du MÉO.

7. Documents :

- Plan annuel et pluriannuel sur l'accessibilité
- Communiqué du CSC Nouvelon
- Lettre du CODELF
- Lette au MÉO

8. Levée de la séance

Mme Monique Aubin-Gagné propose la levée de séance, appuyée par Mme Monia Hachez.

Adoptée

C. c. Stephen Simard, chef régional, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon
Service spécialisé à l'élève